Journal mensuel - N° 348 Août 2013

Le Grillon

des concerts

des sorties

des repas à thème

des ateliers

La FONDATION LES BAUMETTES un cadre de vie

A la fin du mois de mai 2013, l'unité de soins Les Terrasses a passé une semaine de vacances à Majorque avec quatre résidantes et trois collaboratrices. Le résumé de cette semaine en pages 15, 16 et 17.

Établissement médico-social de Renens et environs
www.baumettes.ch

terrin.barbier architectes sàrl

Rue de la vigie 3 . 1003 lausanne
t. 021 320 20 65 f. 021 320 20 67
info@terrin-barbier.ch

BALLIFARD MENUISERIE SA

Atelier
Ballifard Menuiserie SA
Z.I. la Plaine B
1302 Vufflens-la-Ville
t. +41 21 802 48 14
f. +41 21 802 48 15
n. +41 79 221 04 77
ballifard.menuiserie@sunrise.ch

Bureau
Ballifard Menuiserie SA
Case postale 22
1008 Prilly

LIMOUSINES – EXCURSIONS

Voitures et mini-bus de location
avec chauffeur

ANDRE PERLER

NATEL 079 / 415 00 86
FAX 021 / 636 15 38

CASE POSTALE 149
CH–1022 CHAVANNES-PRES –RENENS

Richard
décorations d'intérieurs
REVÊTEMENTS DE SOLS

Rideaux - Meubles - Stores
Literies

SUPERBA
SWISSFLEX

Tél. 021/634.04.7[illegible]

Rue des Alpes 2 1023 Crissier

L'équipe de Légufruits SA voue une attention toute particulière à l'ensemble de sa clientèle qui va des établissements renommés et prestigieux, aux collectivités, en passant par les restaurants les plus variés, ainsi qu'aux commerces de détail.

N'hésitez pas à nous contacter.

SERVICE Légufruits SA FRAÎCHEUR
Partenaire en gros

Z.I. Croix-du-Péage
1029 Villars Ste-Croix
Tél. 021/634.73.33
Fax 021/634.74.30
Email : info@legufruits.ch
Site web : www.legufruits.ch

ESPACE PUBLICITAIRE LIBRE

Sommaire

Le billet du directeur	Christian Fonjallaz	1 à 2
Rappel des activités du mois	Martial Besson	3 à 4
Bienvenue	Martial Besson	5
Le mot caché	Julia Vigna	6
Le flash des cadres infirmiers	Michel Saulet	7 à 8
Les anniversaires du mois	Katia Schmutz	9
Juste pour rire	Géraldine Bouclainville, Martial Besson	10
Une sortie aux Paccots, un apéritif pour la certification des apprenties ASSC	Jennifer Moreillon, Martial Besson	11
La technologie d'avant et celle d'aujourd'hui	Martial Besson	12
La décoration florale	Martial Besson	13
Le loto	Martial Besson	14
Un résumé des vacances à Majorque	Brigitte Perraud, Martial Besson	15 à 17
Des grillades sur l'unité, l'anniversaire de Mme Nicolas	Virginie Palma, Martial Besson	18
L'anniversaire de Mme Besençon, une fondue avec ce temps maussade	Brigitte Perraud, Martial Besson	19
Une partie de pétanque, une sortie au restaurant Le Cacib	Célia Chaves, Martial Besson	20
Voyage autour de la terre : Laos	Martial Besson	21 à 24
L'atelier terre	Géraldine Bouclainville, Martial Besson	25
Une sortie à Ouchy	Célia Chaves, Martial Besson	26
Souvenez-vous…il y a 60 ans	Martial Besson	27 à 28
Les grillades aux logements protégés	Géraldine Bouclainville	29 à 30
L'idée gourmande et votre idée gourmande	Jean-Daniel Loewer	31 à 32
Une sortie à Morges	Brigitte Perraud, Martial Besson	33
Le clin d'œil de la garderie	Audrey Martignier, Martial Besson	34
Les origines du Pacte fédéral de 1291	Martial Besson	35 à 38
Ils nous ont quittés	Martial Besson	39

FONDATION LES BAUMETTES - Av. des Baumettes 120 – 1020 RENENS – Tél : 021/637.55.55 – Fax : 021/637.55.66
Rédaction et mise en page : Martial BESSON - Katia SCHMUTZ - Christine DORIOT
Courriel : besson@baumettes.ch ou schmutz@baumettes.ch
Secrétariat, édition et distribution : Katia SCHMUTZ – ADMINISTRATION
TIRAGE : 250 exemplaires - PARUTION : 12 fois par an

Le billet du directeur

L'été, le temps du farniente

Il est étonnant de voir comme la société continue à tourner entre juin et septembre, avec tout ce monde en vacances.

Il faut pourtant bien croire que les entreprises travaillent au ralenti. Qui fait le travail ? Les journaux se font moins épais, comme si l'actualité, les faits divers et les accidents faisaient attention à ne pas surcharger les quelques journalistes qui se sont vus refuser le droit de partir durant cette période. Vous aurez remarqué que le nombre de pages des journaux diminue et que le prix reste identique. Toutes les professions n'agissent cependant pas de la même manière. Par exemple, les boulangers n'ont pas eu l'idée de compenser le fait de donner des vacances à leur personnel en réduisant le poids du pain. Un kilo doit toujours peser un kilo.

Avec tout ce monde qui prend du bon temps (les autorités, les gouvernements montrent également que c'est possible), c'est à se demander si toute l'agitation qui règne le reste de l'année est bien efficace.

Quelques secteurs font exception, citons au hasard les EMS. Ici, l'activité est régulière, les clients sont présents vingt-quatre heures sur vingt-quatre, tous les jours de l'année. Vacances ou pas vacances, le travail doit être effectué : les soins, les repas, les nettoyages, les réparations, doivent être réalisés en temps nécessaire. Les effectifs doivent être assurés en toute période. D'ailleurs, la planification des vacances n'est pas une mince affaire, chaque collaborateur y ayant droit. Il faut donc les attribuer de manière équitable sur les périodes de congés scolaires sans pouvoir satisfaire chacun.

Pour ceux qui restent ici durant l'été, la Fondation les Baumettes a la chance de bénéficier d'un magnifique jardin. Les beaux jours étant là, un air de détente et de vacances s'installe, chacun peut en profiter pour une pause, un repas, une promenade.

Apprentissages et belles réussites

Nous avons eu le bonheur et la fierté de fêter la réussite de deux collaboratrices qui ont obtenu le titre d' « assistante en soins et santé communautaire » (ASSC). Fierté pour elles, pour leur brillante réussite au terme d'une période de travail intense et de remise en cause de leurs connaissances et de leurs compétences à chaque test et à chaque examen.
Une grande satisfaction pour nous aussi, parce qu'un CFC obtenu au terme d'un apprentissage est la réussite d'un travail en commun.

La filière des certificats fédéraux de capacité (CFC) offre la possibilité à des personnes qui n'avaient pas eu la possibilité de se qualifier, qui n'avaient pas choisi de le faire à un moment de leur vie, de démarrer ce projet à

un instant où leur carrière le rend possible. Reste le courage nécessaire pour se lancer dans cette aventure où la réussite n'est pas une certitude.

Dans toutes les professions, le besoin de compétences est énorme. Les employeurs sont donc tous prêts à accompagner les collaborateurs qui en font la demande. Bien sûr, c'est la suite progressive d'une carrière dans laquelle le collaborateur aura préalablement pu démontrer ses qualités et son envie d'apprendre.

Pour les travaux, pas de vacances

Vous l'aurez peut-être remarqué, même si les travaux avancent moins vite que planifiés (mais il paraît qu'il ne faut pas s'en soucier, ce serait la règle sur tous les chantiers !), pour les ouvriers qui travaillent dans le pavillon, les vacances ne sont pas encore arrivées.

Même s'il fut monté dans le temps record de deux jours, le pavillon constitué de ses trente-six modules préfabriqués demandait encore un gros travail d'adaptations et de pose d'installations techniques : chauffage, sanitaires, électricité, appels malades, détection incendie, peinture, pose du revêtement de sol. Si le fournisseur tient ses engagements, les clés du pavillon seront entre nos mains au moment où vous lirez ce billet.

Suivra une étape de préparation et d'aménagement des locaux : mise en place du mobilier, pose de rideaux et de décorations, test des installations techniques.

L'étape suivante sera le déménagement des résidants du secteur Jardins dans le pavillon. Une journée bien remplie durant laquelle dix-sept résidants quitteront leur chambre avec leurs affaires personnelles et leurs meubles pour une nouvelle chambre dans le pavillon.
La date a été arrêtée au 13 août 2013.

C'est la fête !

Le 1er août est, avec Noël, la fête la plus importante des Baumettes. Importante par le nombre de participants et, bien sûr, par le nombre de collaborateurs nécessaire à son organisation et à sa réalisation. Surtout, elle est fondamentale pour ce qu'elle signifie pour les résidants.
Belle fête et beau mois d'août à chacun !

Christian Fonjallaz
Directeur

Programme des activités hebdomadaires

(Sous réserve de modifications)

Activités	Jours	Heures	Lieux
L'atelier informatique	2e, 3e, 4e lundi	09h30	Salon bleu
Le 1er atelier terre	Lundi	14h30	Salle oasis
Le taï chi - gym douce	Mardi	10h30	Salle polyvalente
La Créa	Mardi	14h30	Salle oasis
Le 1er atelier peinture	Mercredi	10h00	Salle oasis
L'espace beauté	Mercredi	10h30	Salle oasis
La décoration florale	Mercredi	15h00	Salle oasis
Le 2ème atelier terre	Jeudi	10h00	Salle oasis
Le 2ème atelier peinture	Vendredi	10h00	Salle oasis
A la bonne franquette	Vendredi	10h30	Cuisine oasis
Le chant	Vendredi	15h00	Salle polyvalente
La couture tricot	Voir Redzipet	10h30/15h00	Salle oasis
La séance cinéma	Voir Redzipet	14h00	Salle polyvalente

Tous les jours, dès 10h00 et 15h00, les joueurs de jeux de sociétés (cartes, dames, scrabble, etc.) se donnent rendez-vous à la cafétéria.

Une idée d'article, un commentaire, une proposition pour le journal *Le Grillon* ?

A l'aide de ce coupon, inscrivez votre remarque, votre nom, votre prénom et votre secteur. La rédaction du journal passera auprès de vous afin d'en discuter. Merci.

Remarque : _____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

Nom : _____ Prénom : _____ Secteur : _____

(Coupon à déposer à la réception s.v.p.)

Programme des activités mensuelles

(sous réserve de modifications)

Dates	Activités	Heures	Lieux
Mercredi 1	La Fête Nationale du 1er août de la Fondation les Baumettes	14h00	Terrasse du restaurant
Samedi 3	Le vernissage de l'exposition de M. Robert	16h00	Coin phare ouest
Lundi 5	Le groupe sortie, repas à la buvette d'alpage Le Chalottet à la Vallée de Joux	10h15	Les Charbonnières
Lundi 5	Le groupe des Aînés	10h30	Salle polyvalente
Jeudi 8	Les achats	13h30	Magasins externes
Dimanche 11	Le culte paroissial	10h00	Salle polyvalente
Jeudi 15	Le verre de l'amitié avec les nouveaux résidants et les Compagnons de l'Accueil	11h00	Coin phare ouest
Vendredi 16	Le loto, ouverture des portes à 13h15	13h45	Salle oasis
Mardi 20	Le groupe sortie, repas au restaurant du Lac de Bret, ballade	11h00	Puidoux
Jeudi 22	Les achats	13h30	Magasins externes
Jeudi 22	Le concert du pianiste M. Vannod, musique de saisons	15h00	Coin phare ouest
Samedi 24	Le concert du quatuor familial Camerata, musique classique	15h00	Coin phare ouest

VACANCES PERIODE ESTIVALE
En raison de l'absence d'intervenants et de collaborateurs (vacances), certains groupes d'animation sont annulés.
Nous vous remercions de votre compréhension.

Bienvenue…

Aux nouveaux résidants:

Monsieur Jean-Pierre MARGOT
Le 5 juillet 2013 à l'unité Les Sittelles

Monsieur Jacques BRUNNER
Le 8 juillet 2013 à l'unité Les Sittelles

Madame Carmen MÜLLER
Le 22 juillet 2013 à l'unité le Square

Madame Carmen MERTENAT
Le 22 juillet 2013 à l'unité le Square

Aux nouveaux collaborateurs :

Madame Laetitia ROY
Le 5 août 2013, stagiaire éducatrice de la petite enfance à la garderie

Les nouveaux résidants et collaborateurs ont la possibilité de se présenter dans Le Grillon à l'aide d'un texte accompagné d'une photo. Merci de vous renseigner auprès de la coordination socioculturelle s.v.p.

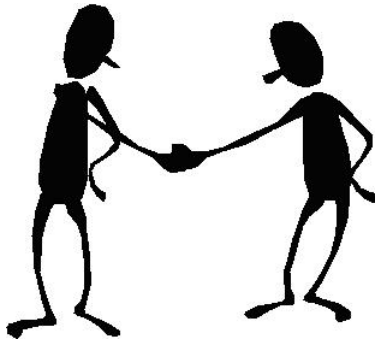

FRISSONNER: un mot de huit lettres

C	D	A	R	S	E	T	C	R	E	E	N	E	E	U
E	L	U	A	N	G	E	N	R	L	O	D	R	O	L
R	N	I	H	C	A	M	O	A	B	R	T	B	A	E
N	E	N	D	A	L	L	J	R	A	A	I	Y	E	V
E	R	D	N	I	O	T	A	T	P	R	E	G	I	R
D	G	A	I	C	V	H	E	C	A	F	A	R	D	A
F	U	N	I	R	C	R	M	C	C	R	E	I	G	V
E	L	B	A	L	C	Y	C	T	B	Z	B	F	R	P
S	X	E	I	F	E	H	H	L	N	R	G	F	A	H
E	U	I	S	T	O	I	E	A	P	L	A	E	T	O
T	D	S	F	U	A	C	P	A	A	O	V	I	I	N
U	Y	R	P	Z	H	T	M	C	R	K	E	F	S	I
D	K	P	O	E	P	A	I	X	U	O	R	D	R	E
E	E	L	U	N	N	A	L	F	R	U	I	N	C	A
T	E	R	F	T	L	S	E	R	E	M	N	O	E	N

A Adné
Aile
Ajonc
Amant
B Bicolore
Braisé
C Cafard
Capable
Caribou
Cerne
Charbon
Cyclable
D Darse
Dubitatif
Dyke
E Etude
F Fange
Fief
Fixe
Fret
G Glacial
Gnaule
Gratis
Griffe
H Houppe
I Inca
L Laye
Lécheur
Lokoum
M Machin
N Néon
Nordé
O Oindre
Ordré
P Paix
Panzer
Parure
Pâtre
Phonie
R Rage
Régir
Retardé
Rider
S Self
Suspens
T Thiazole
Tjäle
V Varve
Vérin
Volage

Solution à la page 24

Le flash des cadres infirmiers

Récit de vie, recueil de données… deux rencontres

Le monde des soignants, comme tous les secteurs professionnels, fait référence à des valeurs qui sont censées apporter une qualité à son action. La connaissance pluridimensionnelle des patients fait partie de ces valeurs : pour bien prendre en soin et accompagner une personne, il faudrait déjà bien la connaître. Ceci serait particulièrement vrai dans le domaine spécialisé de la gériatrie et donc des EMS. L'exigence à ce niveau est importante, le dossier du résidant doit faire apparaître un recueil de données relatives à son histoire. Peut-on pour autant dans ces circonstances parler de recueil de données ou d'histoire de vie ?

Au moment de l'accueil d'un nouveau résidant, les soignants ont besoin très rapidement d'informations concernant son état de santé et les moyens mis en œuvre pour maintenir cette santé à son meilleur niveau. Il s'agit dès le premier jour de connaître l'histoire médicale du résidant et d'assurer le suivi des traitements entrepris. Ces informations sont transmises selon des protocoles établis entre les différentes professions soignantes. Le résidant lui-même et son entourage peuvent contribuer à étoffer ces sources de données ; ils le font d'autant plus volontiers qu'ils perçoivent bien l'aspect sécuritaire de la démarche. A cette étape, l'information est très technique et correspond le plus souvent à ce qu'on peut appeler un recueil de données : il y a là peu de place pour l'expression du vécu émotionnel.

Les jours suivants voient se développer une relation (ou plus exactement un faisceau de relations) entre le nouveau résidant et les personnes qui l'accompagnent dans la réalisation des actes de la vie quotidienne. Une toile se tisse à partir de contacts verbaux et non verbaux échangés autour de questionnements ou spontanément. Les soignants vont chercher à mieux découvrir qui est ce nouveau résidant et vont lui poser des questions sur ses habitudes de vie. Cet intérêt sert deux objectifs. Il s'agit d'abord tout naturellement de faire connaissance ; résidant et soignant vont faire un bout de chemin ensemble et ressentent le besoin de mieux connaître leur nouveau compagnon de voyage. Il s'agit aussi pour le soignant de proposer au résidant une nouvelle vie qui ait du sens par rapport à tout ce qu'il a vécu avant de venir en institution; le soignant s'appuie pour cette démarche sur ce que le résidant et son entourage veulent bien lui raconter. Vous remarquerez que je mets déjà une petite nuance. Nous ne sommes plus au niveau de l'information purement technique, l'émotion pointe le bout de son nez.

Et puis, chacun ayant « reconnu » l'autre, les relations vont s'installer dans la durée. Des distances vont s'établir en fonction des affinités. Certains soignants seront perçus comme des prestataires de soins au sens strict du terme, d'autres accéderont à un rôle de confident. Un certain nombre d'informations sur le résidant vont continuer à filtrer de ces relations. La question qui se pose alors est de savoir quelle est la valeur de ces informations et comment elles vont être utilisées.

Bien sûr, toutes ces informations sont intéressantes, mais il est essentiel de bien comprendre qu'elles sont le reflet de ce que le résidant veut bien faire connaître de lui et

que l'utilisation que le soignant en fera doit être prudente.

Raconter sa vie est un processus très intime. Peut-on penser raisonnablement qu'un résidant va spontanément déballer son existence, sans en filtrer ou adapter le contenu en fonction de la personne qui l'écoute? Les filtres sont potentiellement nombreux : confiance, pudeur, fierté, oubli, secrets de familles, mise en cause d'autres personnes, peur de faire ressurgir des événements volontairement enfouis dans la mémoire…

Recueillir un récit de vie est par ailleurs un événement très particulier. Ce récit est-il spontané ou bien répond-il à une sollicitation ? Quelle est la compétence de l'auditeur ? Saura-t-il interpréter ce qu'il entend ? Ne sera-t-il pas tenté de juger le résidant en fonction du contenu du récit ? Les difficultés sont nombreuses, les réalités peuvent être complexes : quels sont les contextes, les environnements liés au récit ? Quelle est l'influence du décalage de l'histoire (il est toujours délicat de juger un événement ancien en fonction des valeurs et du contexte actuel) ? Quelle est l'importance des événements (certains événements peuvent paraître anodins pour l'auditeur alors qu'ils sont capitaux pour le résidant) ?

L'éthique, enfin, doit être convoquée dans cette démarche de recueil d'informations. La tentation est grande en fin de compte d'inscrire dans un dossier des éléments de vie parfois très intimes. Ces éléments sont-ils vraiment indispensables à un bon accompagnement ? Pourquoi serait-il absolument nécessaire de transformer le « client » d'EMS en objet d'observation? Le risque n'est-il pas parfois de vouloir utiliser les données recueillies pour faire de la psychologie « en amateur » ?

Voilà donc beaucoup de questions. Chacun y apportera ses propres réponses en référence à sa propre sensibilité. Ce qu'il ne faut pas perdre de vue dans ces interrogations, c'est que le rôle du soignant est d'apporter des soins professionnels de qualité et que le rôle de tout collaborateur d'une institution gériatrique est d'aider le résidant à réaliser ce qu'il ne peut plus faire seul. Pour arriver à cela, le soignant a effectivement besoin d'informations précises sur le passé médical du résidant (recueil de données). Pour le reste, tout est affaire de communication et de qualité de relation. Le principal gagnant doit être le résidant et finalement peu importe qu'il ait raconté sa vraie vie, celle qu'il aurait aimé vivre ou celle qu'il pense que nous aurions aimé qu'il vive. Ce sera ce récit de vie que nous retiendrons.

Michel Saulet
Cadre infirmier
Unité Les Sittelles

Nés en août

Mme Monica FEMMNIS	1
M. Jacques BRUNNER	2
M. Jacob EISENHUT	4
Mme Beatriz LOPEZ	5
Mme Tania Isabel TABORDA PENA	5
Mme Maria Cidalia REBELO	5
Mme Célia BURRI	7
Mme Josiane PALMINTERI	8
M. Raymond VAUTHIER	11
Mme Héliane NOTARI	14

Mme Wally DI SANTOLO	17
Mme Monique TURNHEER	18
Mme Patricia AFONSO	18
Mme Delphine FERRI	18
Mme Jeanne JAQUENOUD	19
M. Jean-Pierre MARGOT	20
Mme Liliane REYMOND	20
Mme Blandine NGOMBAMA	20
Mme Bluette CHAPUISAT	22
Mme Sophie MARCEL	24
Mme Germaine APOTHELOZ	25
Mme Julia VIGNA	25
M. Giuseppe MORICI	26
M. Yvan BRASEY	27
M. Jacques OBERSON	28
Mme Marguerite CHENAUX	29

Juste pour rire
Mode d'emploi

Au cas où vous auriez besoin de nouvelles preuves que l'on peut parfois n'être pas très malin, jetez donc un œil à ceci, ce sont des passages relevés sur des notices d'emploi !

Sur un savon *Dove* : « Utiliser comme un savon normal ».
(Heu…c'est-à-dire ?)

Sur un tiramisù *Tesco's :* « A consommer avant…voir ci-dessous » et en dessous, juste à côté de la date de consommation : « Ne pas retourner ».
(Trop tard, j'ai tout renversé !)

Sur un pudding *Marks & Spencer* : « Le produit sera chaud après avoir été réchauffé ».
(Alors ça, si tu l'avais pas dit… !)

Sur le carton d'un fer à repasser *Rowenta* : « Ne pas repasser les vêtements à même le corps ».
(On ne s'en serait pas douté.)

Sur un somnifère *Nytol* : « Attention, ce produit peut entraîner un état de somnolence ».
(Et je le prends pourquoi, rappelez-moi ?)

Sur un sèche-cheveux *Sears* : « Ne pas utiliser en dormant ».
(Sans commentaire)

Sur un sachet de *Fritos* : « Grand concours, nombreux prix. Gratuit et sans obligation d'achat. Détails à l'intérieur du paquet ».
(Concours spécial pour naïfs ?!)

Sur *un sirop pour la toux pour enfant* : « Ne pas conduire ou utiliser de machine à outil après absorption ».
(Je pense que l'on pourrait réduire énormément le taux d'accidents sur les chantiers, si on arrivait à réduire le nombre d'enfants de 5 ans qui conduisent une tractopelle alors qu'ils sont malades !)

Sur *la plupart des guirlandes lumineuses de Noël* : « Pour usage intérieur et extérieur uniquement ».
(Ah.)

Sur un paquet de cacahuètes *Sainsbury* : *« Avertissement : contient des cacahuètes ».*
(Non ?! Sérieux ?!)

Sur *un paquet de biscuits apéritif American Airlines* : « Instructions : 1. Ouvrir paquet. 2. Manger biscuit ».
(Moi, Tarzan. Toi, Jane.)

Et la meilleure pour la fin : *sur une tronçonneuse suédoise* : « Ne pas essayer d'arrêter la chaîne avec les mains ou les parties génitales ».
(Parce qu'il y a eu beaucoup de cas ? Si, ce n'est pas une erreur de traduction, ils sont doués !)

Géraldine Bouclainville
Assistante socio-éducative

Une sortie aux Paccots

Jennifer et Sophie, deux des cinq accompagnatrices de cette sortie.

Teresa fini gentiment son assiette alors que Denis l'a déjà terminée.

Mme Buache et Beserat ont également bien mangé.

Il y avait une bonne ambiance, vu les sourires de Denis, Mme Korrodi et Michel.

L'apéritif pour la certification des apprenties ASSC

M. Fonjallaz félicite Justine et Mélodie.

Les deux ASSC avec leur formatrice, Sidonie.

La technologie d'avant et celle d'aujourd'hui

1839 - Le premier appareil photo des frères Lumière.

2013 - Le tout dernier appareil photo Nikon D-800.

1900 - Le premier téléphone de Northern Electric.

2013 - Le tout dernier téléphone d'Apple, le Iphone 5.

1797 - La première machine mécanique à laver le linge de Nathaniel Briggs.

2013 - Le tout dernier lave-linge séchant de Daewoo.

La décoration florale

Golaz Fleurs a fait la livraison, l'activité va pouvoir débuter.

Maria nous présente un des petits vases fleuris qui décorera une table du restaurant.

Mme Korrodi est toujours très attentionnée envers le choix et la découpe des fleurs.

Ana Maria accompagne les CAT durant cette activité.

Mme Clerc donne un vase qu'elle vient de terminer à Céu.

Mme Chenaux a fini le grand vase qui sera déposé à la réception.

Le loto

Comme à chaque fois, la salle oasis est bien remplie.

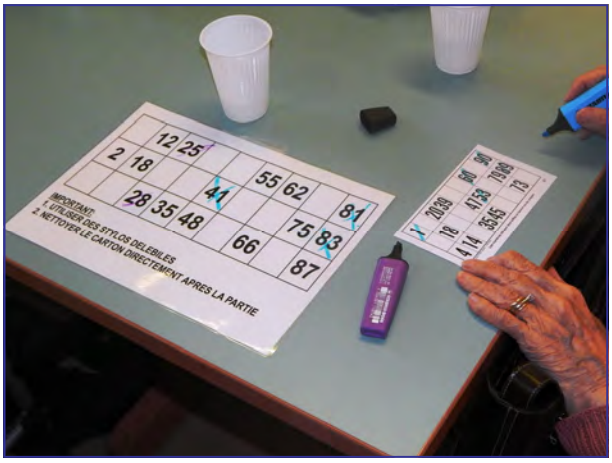

Des cartons permettant une meilleure perception des numéros ont été créés.

Géraldine, dans le rôle de la crieuse de numéros.

Il y a des tables où la chance à l'air d'être plus présente que d'autres.

Au premier plan, Mme Bezuchet, Mme Fayet et Mme Vincent.

Mme Belrichard et Mme Costa sont de fidèles participantes.

Un résumé des vacances à Majorque

Dans le hall des Baumettes, Mmes Suter, Rittener, Costa et Gamba, ainsi que Sidonie, Isabel et Brigitte attendent le départ.
Le bus pour Genève est conduit par notre collègue Assy jusqu'à l'aéroport où un petit repas sera pris avant de s'envoler.
Le vol se passe bien, malgré quelques turbulences dues au vent, beaucoup d'émotions pour Madame Costa qui prenait l'avion pour la deuxième fois.

Arrivées à l'aéroport de Palma, un bus nous attendait, destination l'hôtel à S'illot, au bord

de la mer. Les résidantes sont surprises de la sécheresse, de la chaleur, des moulins tout au long de la route, des moutons dans tous les parcs, des fleurs de toutes les couleurs, «des palmiers si élégants » comme dit madame Suter, des paysages qui rappellent beaucoup à Madame Costa son pays d'origine, le Portugal.

Nous avons, pendant ce trajet, fait la connaissance d'une dame qui habite Genève.

Nous avons partagé avec elle d'agréable moment durant cette semaine et nous lui avons promis de lui rendre visite à Genève et de manger ensemble. Cette dame a offert des petits cadeaux souvenirs à nous toutes, c'était très émouvant.

Un apéritif de bienvenue nous attendait à l'hôtel, avant la remise des clés des chambres qui étaient agréables et spacieuses. Après avoir déballé nos affaires et regarder la belle vue sur la mer depuis les balcons, nous sommes allées manger un bon repas (buffet diversifié à volonté et comme ça tous les jours).

A 21h30, ces dames étaient contentes de regagner leurs chambres où les nuits se sont bien passées.

Tout au long de la semaine, nous avons profité des fêtes organisées le soir dans l'hôtel:
- Musique disco, soirée Flamenco, concert, Mmes Suter, Gamba et Rittener ont profité de danser.
- Loto où Mme Rittener a gagné par trois fois.
- Soirée animaux exotiques avec perroquets, serpents, iguane, tortue, effraie, etc. Mmes Rittener, Gamba et Costa ont pris les perroquets sur leurs épaules, elles ont énormément ri à cette soirée.

- Soirée Fakir, roulade sur du verre, sur des clous, toutes les résidentes étaient assez choquées, peur que le fakir se fasse mal, à part Mme Rittener qui avait déjà vu ce genre de spectacle.

Les résidantes ont pu profiter des transats trois après-midi, malgré un petit froid qui les obligeait parfois à se couvrir, mais elles appréciaient de faire une sieste ou de manger une glace, boire une boisson, rester tranquille. Mmes Rittener et Suter ont quand même osé mettre les pieds dans l'eau malgré qu'elle fût encore fraîche mais «le sable est agréable » comme dit Mme Suter.

Les résidantes ont fait des achats à S'Illot dans les petites boutiques et Mmes Rittener et Gamba ont fait du vélo à quatre places avec Isabelle et Brigitte.

Pour les sorties à l'extérieur, nous avions loué un bus que conduisait tantôt Isabelle, tantôt Sidonie. Nous sommes allées en ballade à Portocolom et nous nous sommes arrêtées à Porto-Christo, petite ville au bord de la mer avec beaucoup de petites boutiques que les dames ont bien aimé et profité de boire un verre en terrasse sur la mer où le paysage était grandiose.

Nous sommes allées à Palma où nous avons visité la ville en bus, visite très appréciée avec les écouteurs dans les oreilles, cathédrale magnifique, très beau château, belles petites rues authentiques, grande ville, un port

immense, ainsi qu'une belle statue d'un philosophe connu à Majorque (Raymond Lulle). Ce jour là, nous avons mangé dans un autre hôtel du groupe où nous étions attendues. Les résidantes ont apprécié la vue sur la mer d'un bleu turquoise.

Nous avons visité un aquarium magnifique, avec énormément de variété de poissons

mais surtout des coraux. Mmes Gamba et Rittener étaient les plus passionnées, n'en revenaient pas de toutes ces couleurs, ces formes.
Nous avons eu le plaisir de découvrir un grand marché à Sineu, plein de couleur et de bonnes odeurs. Mmes Rittener, Gamba, Costa et Suter se sont fait plaisir en achetant quelques souvenirs et en mangeant des gâteaux typiques.

Ce jour-là, il faisait un peu froid et nous nous sommes arrêtées à Inca pour prendre un repas chaud (paëlla et poulet).

Ensuite, nous sommes allées nous promener jusqu'à Alaro, des paysages campagnards et sauvages avec des routes étroites.

Cette semaine a passé vite, les journées étaient bien remplies, avec des moments de repos et de tranquillité, aux rythmes des résidantes qui nous donnaient le tempo.

Samedi soir, les valises étaient prêtes ainsi que les résidantes, contentes d'avoir pu profiter de ces vacances mais contentes aussi que cela se termine et de rentrer, comme elles disent, « à la maison ».

C'était une semaine riche, de partages, de rires, d'émotions pour toutes les sept, heureuses d'avoir été là et de « profiter du moment présent » comme dit Mme Suter.

Le voyage de retour s'est très bien passé et certaines dames seraient prêtes à repartir.
Arrivées aux Baumettes, nous aidons les résidantes à défaire leur valise, histoire de finir ces vacances en douceur.

J'aimerais juste finir sur une très belle phrase que Madame Suter a dite, pour résumer ses vacances : « - J'ai eu la vie et elle était là pour nous ».

Brigitte Perraud
Auxiliaire de santé Croix-Rouge
Unité Les Terrasses

Des grillades sur l'unité

Une belle équipe souriante!

Vive la sardine et la crevette.

Le soleil était au rendez-vous.

Mme Corbaz et Mélissa.

L'anniversaire de Mme Germaine Nicolas

L'unité Les Terrasses a fêté dignement cet événement. Encore un bon anniversaire Mme Nicolas!

L'anniversaire de Mme Marie Besençon

Une grande tablée à l'occasion de l'anniversaire de Mme Besençon, très heureuse...

...d'être entourée par sa famille...

...et de tous les résidants de l'unité Les Terrasses. D'ailleurs, Mme Suter profite de ce moment pour réaliser une petite danse avec Brigitte.

Une fondue avec ce temps maussade

En cette journée pluvieuse du 29 juin 2013, Mme Hédiguer et Mme Gamba ont demandé la possibilité de manger une bonne fondue. Ni une ni deux...cela a été organisé vite fait bien fait!

Une partie de pétanque

C'est parti pour une partie de pétanque entre champions!

Jennifer montre aux joueurs où se trouve le cochonnet.

Jennifer ramène les boules de pétanque à M. Uiker.

Célia accompagne M. Mottier et Mme Costa.

Une sortie au restaurant Le Cacib

Un petit restaurant pour le repas de midi et puisqu'il fait beau, rien de tel qu'une pause à l'ombre pour digérer.

Voyage autour de la terre
Ce mois-ci : Laos

Ce petit pays, l'ancien royaume du « Million d'éléphants », devenu la République démocratique et populaire du Laos en 1975, est fragile.

Non seulement il fait partie des nations les plus pauvres de la planète, mais ses habitants savent combien il est difficile de préserver son indépendance lorsqu'on ne dispose que de peu de moyens pour la défendre et qu'on est entouré de voisins aussi dynamiques.

Pour bien apprécier le charme subtil du Laos, il faut être discret. Dès lors, on goûtera pleinement la beauté des temples, témoins de la splendeur passée des anciens royaumes lao. On savourera les sauvages paysages de montagnes, où vivent toujours des peuples qui n'ont pas encore succombé aux charmes factices de la « civilisation ».
Le Laos est une nation fière de son passé, qui cherche encore sa voie pour se développer tout en préservant son identité. Ce n'est pas facile. Comment rester ce que l'on est sans être tenté par les images de vie apparemment facile que donnent en permanence les télévisions internationales ?
Le Laos réussira-t-il à conserver la tranquille nonchalance qui fait son charme, ou l'ouverture de ces dernières années va-t-elle précipiter ses habitants comme des papillons de nuit sur la lumière artificielle de la civilisation de consommation ? Tout va très vite, ici. Et personne ne peut dire ce que deviendra ce pays dans quelques années.

Géographie

La caractéristique première du Laos est de ne pas posséder d'accès à la mer. D'une superficie de 236 800 km², le pays s'étend du Nord au Sud sur une longueur de près de 1500 km. Il est bordé au Nord-est par la Cordillère annamitique et à l'Ouest par le Mékong. Près de 80 % de la superficie du Laos sont répartis entre plateaux et montagnes.

Le Mékong arrose le pays sur une longueur de 1 800 km. Il constitue encore la principale voie de communication. Cependant, à la fin de la saison sèche, le niveau des eaux ne permet pas toujours de s'y déplacer aisément, surtout lorsque les barrages chinois, en amont, restent obstinément fermés.
La presque totalité des terres cultivables se situe aux abords du fleuve, où se concentre plus de la moitié de la population.

Le centre du pays est occupé par des plateaux calcaires ou gréseux.
Au sud, on trouve le plateau des Bolovens, région fertile et tempérée, propice aux cultures d'altitude comme le café.
À l'extrême sud du pays, à la frontière du Cambodge, le Mékong se divise en une multitude de bras qui enserrent plusieurs centaines d'îles. La plus grande est l'île de Khong, dans la province de Champassak. À cet endroit, le Mékong n'est plus navigable en raison des rapides et des chutes d'eau.

Climat

La meilleure période pour se rendre au Laos s'étend de novembre à mars. On est alors en saison sèche et les températures ne sont pas trop élevées pour une hygrométrie raisonnable. À cette époque, la température varie beaucoup en fonction de l'altitude. Frileux, s'abstenir, ou alors se munir d'une grosse laine. Et lorsqu'il commence déjà à faire très chaud à Vientiane, la température demeure plus clémente à Luang Prabang, du fait de l'altitude...

D'avril à octobre, le Laos est soumis au régime des moussons. Il pleut alors beaucoup dans le Sud du pays de mai à octobre, un peu moins dans le Nord. Les mois les plus chauds sont avril et mai. Durant ces mois de canicule, les brûlis embrument l'horizon et font pleuvoir

des cendres de végétation sur des villes comme Luang Prabang...
À partir de fin mars, lorsque tombent les premières pluies, la chaleur s'installe entre 30 et 35 °C, avec un pic en mai. En juillet, août et septembre, c'est-à-dire pendant la mousson, il ne faut pas croire le voyage impossible. À Vientiane, si la chaleur peut être gênante, la pluie ne tombe en général qu'en 1 ou 2 averses journalières, souvent dans la soirée. En revanche, elles sont plus fréquentes à Luang Prabang.

Lorsqu'on voyage au Laos durant la saison sèche, point n'est besoin d'emporter une garde-robe importante. On se contentera de vêtements d'été aisément lavables : on se salit en effet beaucoup à cause de la poussière sur les pistes. Nous déconseillons le short. Les jambes nues sont en effet plus vulnérables aux moustiques, à la poussière et aux herbes piquantes, et, en plus, elles ne sont pas forcément bien vues.
Un chapeau et des lunettes de soleil sont indispensables, de même que des chaussures montantes en toile. Les nu-pieds et autres tongs sont fortement déconseillés en promenade ; en revanche, ils sont bien pratiques en milieu « semi-urbain ».
Un solide imperméable est indispensable durant la saison des pluies et un imperméable léger pendant les premières pluies de mars-

avril.
Un vêtement chaud est indispensable si l'on doit se rendre dans les régions de montagne en hiver, entre octobre et mars.

Environnement

Comparé aux autres pays du Sud-Est asiatique, le Laos possède une végétation relativement bien préservée. Pour combien de temps ?
La plus grande partie du pays est en effet recouverte de forêt tropicale, et celle-ci représente une immense richesse potentielle. La forêt du Laos, qui est encore majoritairement primaire, se compose pour partie d'essences précieuses comme le teck ou le palissandre d'Asie. Les orchidées ne sont pas rares et se rencontrent dans les régions tempérées par l'altitude.
Les plus belles forêts se situent dans le sud du pays. C'est aussi là que l'exploitation du bois est la plus vorace. Autre menace pour la forêt : la culture sur brûlis que pratiquent les Hmong, entre autres ethnies minoritaires. Cela dit, il faudrait leur proposer une alternative pour survivre. Autre remarque : proportionnellement aux dégâts provoqués par les énormes concessions forestières destinées à l'abattage, le brûlis reste anecdotique...
Enfin, le barrage hydroélectrique de Nam-Theun a entraîné la destruction de nombreux villages et écosystèmes.
La riziculture occupe principalement le paysage laotien. C'est en été, durant la saison des pluies, que les rizières sont les plus verdoyantes.
Il existe aussi toutes sortes d'arbres fruitiers, mais l'arboriculture ne fait pas vraiment l'objet d'une culture intensive.

Savoir-vivre et coutumes

Ne pas s'imposer ni abuser de la gentillesse de ses interlocuteurs, ne pas se montrer capricieux et exigeant.

- Ne jamais se mettre en colère ni montrer que l'on perd patience. Toujours garder son calme, éviter de crier ou de parler trop fort.

- Se vêtir correctement. Pour les hommes, pas de torse nu. Bermuda longueur genoux possible, mais il vaut mieux être en pantalon. Pour les femmes, ni short ni minijupe ; jupe longue de préférence ou pantalon. Éviter d'avoir les épaules nues et des décolletés plongeants, notamment dans les temples.

- Rester soi-même. Ne pas chercher à imiter les mœurs locales, à s'habiller à la mode du pays. Ne pas s'obstiner à manger avec les doigts, ou des baguettes quand on ne sait pas, ne pas cracher par terre, même si tout le monde le fait, etc.

- Éviter de toucher la tête des Laotiens, considérée comme sacrée. Éviter de désigner

quelqu'un ou quelque chose avec le pied et de monter sur les statues du Bouddha. Dans les temples, il convient de se déchausser et de se découvrir la tête. Les femmes ne doivent pas tendre la main aux moines, ni les toucher. Si elles veulent leur faire un présent, elles doivent le déposer sur un support comme une table. Les entrées aux temples leur seront interdites si elles portent jupes courtes et épaules nues.

- Éviter les preuves d'affection en public.

Bouddhisme

La religion majoritaire et presque officielle du Laos est le bouddhisme Theravâda, appelé aussi « Petit Véhicule » ou Hînayâna, qui concerne près de 67 % de la population du pays.

Il se base sur les quatre vérités premières enseignées en Inde par Siddharta Gautama au VIe s av. J.-C. Le bouddhiste laotien croit à la réincarnation. L'idéal étant d'atteindre directement le nirvana (ou nibbana) sans passer par la réincarnation. Beaucoup de Laotiens pensent que faire le bien et non le mal suffit à assurer son salut. Faire le bien permet d'acquérir les mérites ou boun. Comme ce mot signifie aussi « fête », certains Laotiens pensent qu'il suffit de faire la fête pour acquérir des mérites...

L'essentiel de la vie religieuse se déroule autour de la vie monastique. Les moines jouissent d'un grand prestige et sont très respectés.

Le pouvoir a toujours affirmé que le bouddhisme faisait partie intégrante de l'identité laotienne.

La religion connaît aujourd'hui un véritable renouveau. On assiste à des conversions de certains animistes descendus dans les plaines, ce qui montrerait les limites de la fascination de la jeunesse pour la civilisation moderne de type thaïlandais.

Informations tirées de www.routard.com

Martial Besson
Coordinateur socioculturel

Solution du mot caché :
TREMBLER

L'atelier terre

Mme Chenaux, qui vient en CAT, est une fidèle de l'atelier terre.

Mme Decrausaz est très concentrée sur son travail.

L'art de travailler la terre cuite demande des doigts de fée!

Mmes Doy et Jacot-Descombes écoutent les conseils de Karine, l'intervenante.

Mme Conticello en pleine création d'un plat.

Mme Germond continue le travail sur son tableau en terre cuite.

Une sortie à Ouchy

En cette belle journée ensoleillée, nous avons profité avec Mme Vernez et Mme Gamba, d'aller au bord du lac à Ouchy et de déguster une assiette de filets de perche accompagnés de frites.

Par la suite, une jolie promenade au bord du lac, où nous avons pu observer des cygnes et les belles fontaines d'eau.

Une bonne glace avec cette chaleur a permis à Mme Vernez de se rafraîchir.

Mme Vernez aux côtés de Mme Gamba devant un beau bateau de la CGN.

Souvenez-vous…il y a 60 ans

EN SUISSE…

Le 1er août 1953 : Décès à Évian-les-Bains, à l'âge de 77 ans, du médecin Placide Nicod.

Le 3 août 1953 : Coulée de la première benne de béton du Barrage de la Grande-Dixence (VS), en présence de l'évêque de Sion qui bénit le chantier.

Le 7 août 1953 : 4000 paysans manifestent leur colère à Saxon (VS) en bloquant les routes et la gare, et en boutant le feu à des wagons ; cette action fait suite à la pléthore d'abricots et à l'ouverture des frontières aux fruits importés.

Le 8 août 1953 : Vernissage, à l'Hôtel-de-ville d'Yverdon-les-Bains, de l'exposition Auguste Rodin.

Le 11 août 1953 : Inauguration de la voie ferrée Sembrancher-Le Châble, par la Compagnie du Martigny - Orsières.

Le 29 août 1953 : Festivités d'inauguration de l'Aéroport de Zurich-Kloten.
Diffusion du premier télé-journal par la Télévision suisse alémanique.
Début du tournoi d'échec des candidats à Zurich.

Le 30 août 1953 : Le cycliste italien Fausto Coppi remporte à Lugano le Championnat du monde sur route.

DANS LE MONDE…

Le 11 août 1953 : Les chutes du Niagara magnifient Marilyn. Après Troublez-moi Ce Soir, c'est le second film en vedette pour l'étoile montante Marilyn Monroë. Sa coiffure blonde devient son image de marque et sa démarche déhanchée provoque les esprits les plus candides. Niagara est mis en scène par Henry Hathaway et le film devient une véritable campagne publicitaire pour les chutes du Niagara et la chute de rein de Marilyn, malgré un rôle plus trouble, et sa mort prématurée. C'est bien l'histoire d'une adultère qui tourne au tragique car le mari trompé tue l'amant puis sa femme.

Le 12 août 1953 : Les Soviétiques ont la Bombe H.
Les tests soviétiques de la Bombe H (basée sur la fusion de l'hydrogène) suivent les avancées américaines d'encore plus près que lors des premières bombes A (utilisant la fission de l'uranium).

Il avait fallu quatre ans aux Russes, après l'expérience américaine "Trinity" de juillet 1945 puis le lâcher de "Little Boy" sur Hiroshima et de "Fat Man" sur Nagasaki, pour faire exploser leur première bombe A dans le Kazakhstan, le 29 août 1949.
Cette fois, moins d'un an après que la première bombe H (ou thermonucléaire) américaine, surnommée "Mike", ait pulvérisé un îlot du Pacifique (car elle est mille fois plus puissante que celle qui a fait 100.000 morts à Hiroshima) le 1er novembre dernier, les Soviétiques font la même expérience sur le

site kazakh de Semipalatinsk, avec toutefois un modèle de bombe différente, que les États-Unis ont surnommé "Joe 4", mais que les Russes appellent Sloika. Le projet aurait vu la contribution d'un physicien nommé Andreï Sakharov. L'événement a de quoi nourrir des accusations d'espionnage semblables à celles qui ont conduit à l'exécution des époux Rosenberg au mois de juin dernier.

Le 20 août 1953 : Déposition du sultan du Maroc Mohammed V

Mohammed Ben Youssef, nommé par la France sultan du Maroc en 1927 aux dépens de ses frères aînés, vient d'être arrêté manu militari à Rabat pour être envoyé en exil en Corse. Une insurrection a immédiatement suivi qui a été violemment réprimée et donnera lieu à des milliers d'arrestations dans tout le protectorat. Il sera remplacé par Mohammed Ibn Arafa.
Ben Youssef s'est détaché dès Vichy des choix de l'Hexagone et n'a pas caché sa sympathie, après la guerre, pour le parti nationaliste et indépendantiste Istiqlal. Le discours de Tanger de 1947 et son apologie de la Ligue arabe ont accentué le mécontentement des colons, de même que sa molle réaction aux émeutes populaires de Casablanca en 1952. Georges Bidault, ministre des Affaires étrangères du gouvernement Joseph Laniel, l'a même qualifié d'"hostile". Il a donc encouragé la manoeuvre du Général Guillaume et de ses soutiens marocains, en particulier le Glaoui, pacha de Marrakech, l'Ouléma de Fès et les Berbères.
Pour les nationalistes marocains, la lutte vers l'indépendance à tous prix est définitivement engagée. Devant la violence du conflit, le gouvernement Edgar Faure rappellera Mohammed Ben Youssef en novembre 1955. Son retour en martyr sera triomphal. La France reconnaîtra l'indépendance du Maroc le 3 mars 1956, l'Espagne le 7 avril, après quoi Mohammed V deviendra roi.

Le 27 août 1953 : Vacances romaines de William Wyler
Réalisé par William Wyler avec Gregory Peck, Audrey Hepburn, Eddie Albert
Le film révèle Audrey Hepburn au monde entier. Elle se verra récompensée d'un oscar de la meilleure actrice pour son rôle d'Anne.
La princesse Anne fait une petite escapade à Rome pour s'échapper de ses protocoles quotidiens et répétitifs. Elle y rencontre un journaliste américain, Joe, qui lui sert de guide et dont elle tombera amoureuse le temps d'une journée.
Le film recevra aussi les Oscars de la meilleure histoire originale et de la meilleure création de costumes, parmi 10 nominations.

Le 30 août 1953 : Fausto Coppi devient enfin Champion du Monde de cyclisme sur route.
Le champion transalpin,impérial, domine la course et termine nettement détaché reléguant les belges Germain Deryjcke, 2ème à 6 minutes 22 secondes et Stan Ockers, 3ème à 7 minutes 33 secondes. Il revêt le maillot « arc-en-ciel » après l'avoir frôlé en 1949 à Copenhague terminant derrière Rik Van Steenbergen, le vainqueur et Ferdi Kubler 2ème.

Martial Besson
Coordinateur socioculturel

Des grillades avec les locataires…

Le 10 juillet 2013 a eu lieu une grillade avec les locataires des logement protégés.

Quelques échanges entre voisins, le temps de l'apéritif.

Vingt-et-un locataires ont répondu ''présent!'' pour cette grillade festive.

La professeur de gymnastique douce nous a fait le plaisir d'être parmi nous avec sa fille.

Un plaisir de se retrouver ensemble autour d'un bon repas.

D'autant plus que le beau temps était au rendez-vous!

...des logements protégés

Denis, le roi du grill! Un grand merci à lui.

Kira aussi aimerait son morceau de bœuf !

Melon-jambon, une entrée fraîche qui a séduit les papilles des convives.

Stéphanie fait le tour de table avec les salades préparées par les locataires. Tout le monde s'est régalé.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui se sont investies pour ce repas !

Pour finir en douceur, un délicieux vacherin glacé nous a été offert.

L'idée gourmande

Recette du mois **Pour 4 personnes**

Gratin d'aubergines à la féta

Ingrédients :

- 600 g d'aubergines coupées en cubes
- 1dl d'huile d'olive
- 1 oignon haché fin
- 1 boîte de tomates concassées de 250g
- 2 gousses d'ail écrasées
- 3 feuilles de menthe ciselées
- 250 g de féta coupée en petits dés
- Un peu d'origan sec
- Sel et poivre du moulin

Mise en place et préparation

Couper les aubergines en cubes d'un centimètre de côté, les saler légèrement afin de faire sortir l'eau végétale.

Faire chauffer une poêle, ajouter l'huile d'olive, y faire colorer légèrement les aubergines, ensuite les mettre de côté.

Dans la poêle, mettre un peu d'huile et faire revenir l'oignon haché avec l'ail écrasé, colorer légèrement, verser la boîte de tomates concassées, saler et poivrer, laisser mijoter une dizaine de minutes à feu doux, ajouter l'origan et les feuilles de menthe ciselées, verser les aubergines sur un plat allant au four, ajouter la tomate et mélanger puis parsemer les dés de féta sur le dessus,

Mettre au four préchauffé à 175° afin de gratiner le tout, environ dix minutes.

Servir avec du riz ou des pommes de terre, en garniture avec des grillades.

Accompagner d'une belle salade de saison.

Ce plat peut se manger chaud ou froid.

Bon appétit !

Jean-Daniel Loewer
Chef de cuisine

Votre idée gourmande

Vos propositions, pour faire la différence...

Afin de diversifier les propositions de menus qui vous sont faites, je vous propose…… Non ! C'est vous qui me proposez, un mets, une recette, une idée pour un repas différent pour midi ou pour le soir, ou lors d'une journée à thèmes, pourquoi pas !
Mais comment me direz-vous? C'est simple, en remplissant le coupon ci-dessous, en le découpant et en le retournant à M. Loewer, unité cuisine.
Nous tiendrons compte de vos propositions pour la planification des menus qui vous seront servis ces prochaines semaines.
Merci de votre précieuse participation et de votre collaboration.

Votre équipe de cuisine

- - - -

Une sortie à Morges

Le soleil était au rendez-vous pour cette sortie à Morges où Mme Muhlethaler, Mme Marques, Samuel et Teresa, se sont régalés avec leur pizza.

L'après-midi, une belle promenade au bord du lac où Mme Nicolas...

...ainsi que Mme Marques, ont pu longuement admirer les magnifiques fleurs.

Par la suite, une pause sur le bord d'un mur, tout près du lac, afin de prendre de jolies photos souvenirs. Merci à Michel pour nous avoir conduit s en ce beau lieu.

Le camp de la garderie

C'est parti! Les enfants de la garderie partent en camp!

Ils se mettent au travail et confectionnent des petits pains.

Et voilà! Plein de bons petits pains pour le déjeuner.

Petite ballade en charrette aujourd'hui, trainée par un âne!

Pour le repas, une bonne petite grillade de cervelas!

Quelle journée! Les enfants sont prêts à aller au lit. Et pas n'importe quel lit! Ce soir, ils dormiront…dans la paille!

Les origines du Pacte fédéral de 1291

Le Pacte fédéral suisse ou Pacte de 1291 fut choisi en 1891 comme pacte fondateur de la Suisse. Comme ce document date du début août 1291 (la date exacte est inconnue), la fête nationale suisse a été placée symboliquement le 1er août.

Il s'agit d'un renouvellement d'une alliance à caractère juridique et défensive, conclu par les représentants des trois cantons primitifs : Uri, Schwytz et Nidwald.
Ce pacte ne consacre donc nullement l'indépendance de la Confédération suisse qui continue de faire partie intégrante du Saint-Empire romain germanique, de fait jusqu'au Traité de Bâle en 1499 et de droit jusqu'au Traité de Westphalie en 1648.

Il fut redécouvert dans la tour des archives de Schwyz lors d'un inventaire effectué en 1724, mais aucune valeur fondatrice ne lui a été donnée avant la fin du XIXe siècle et l'apparition du nationalisme. Johann Heinrich Gleser publia sa version latine originale en 1760.

Sur les trois exemplaires originaux, seul celui de Schwyz à survécu, et est conservé actuellement au musée des chartes fédérales à Schwytz.

Ce pacte fédéral, historique, est associé dans l'imaginaire helvétique, au mythique Serment du Grütli.

Contenu du pacte

Il jure une alliance éternelle entre ses signataires contre tout agresseur. Il fut conclu par les représentants des trois cantons primitifs (par la suite rejoint par Obwald). La version originale est en latin.
Ce pacte enregistre un accord qui n'est pas le premier, puisque le paragraphe 3 indique clairement qu'il s'agit du renouvellement d'un accord antérieur — le pacte originel est aujourd'hui perdu — dont on ne sait pas grand chose, conclu quelque temps auparavant entre les mêmes trois cantons : «renouvelant par le présent traité le texte de l'ancien pacte.»

Traduction française du contenu du pacte

« Au nom du Seigneur, amen. C'est accomplir une action honorable et profitable au bien public que de confirmer, selon les formes consacrées, les mesures prises en vue de la sécurité et de la paix. — Que chacun sache donc que, considérant la malice des temps et pour être mieux à même de défendre et maintenir dans leur intégrité leurs vies et leurs biens, les gens de la vallée d'Uri, la Landsgemeinde de la vallée de Schwytz et celle des gens de la vallée inférieure d'Unterwald se sont engagés, sous serment pris en toute bonne foi, à se prêter les uns aux autres n'importe quels secours, appui et assistance, de tout leur pouvoir et de tous leurs efforts, sans ménager ni leurs vies ni leurs biens, dans leurs vallées et au dehors,

contre celui et contre tous ceux qui, par n'importe quel acte hostile, attenteraient à leurs personnes ou à leurs biens (ou à un seul d'entre eux), les attaqueraient ou leur causeraient quelque dommage. Quoi qu'il arrive, chacune des communautés promet à l'autre d'accourir à son secours en cas de nécessité, à ses propres frais, et de l'aider autant qu'il le faudra pour résister à l'agression des méchants et imposer réparation du tort commis. — C'est ce que, par le geste consacré, ils ont juré d'observer en toute loyauté, renouvelant par le présent traité le texte de l'ancien pacte corroboré par un serment; sous réserve que chacun, selon sa condition personnelle, reste soumis, comme il convient, à son seigneur et lui rende les prestations auxquelles il est tenu. — De même, après commune délibération et d'un accord unanime, nous avons juré, statué et décidé que nous n'accepterions et ne reconnaîtrions en aucun cas dans lesdites vallées un juge qui aurait payé sa charge de quelque manière, soit en argent soit à quelque autre prix, ou qui ne serait pas de chez nous et membre de nos communautés. Si d'autre part un conflit surgit entre quelques-uns, les plus sages des confédérés doivent intervenir en médiateurs pour apaiser le différend de la façon qui leur paraîtra efficace; et les autres confédérés doivent se tourner contre la partie qui repousserait leur sentence. — Outre tout cela, ils ont établi un statut commun, stipulant

que celui qui, criminellement et sans provocation, commettra un meurtre, sera, si on a pu se saisir de lui, puni de mort comme son crime infâme l'exige; à moins qu'il ne puisse prouver qu'il est innocent; et s'il réussit à s'échapper, il lui est à jamais interdit de revenir au pays. Ceux qui accorderaient abri ou protection audit malfaiteur doivent être expulsés des vallées, aussi longtemps qu'ils n'auront pas été expressément rappelés par les confédérés. — Si quelqu'un, de jour ou dans le silence de la nuit, met criminellement le feu aux biens d'un confédéré, on ne doit plus jamais le considérer comme membre d'une de nos communautés. Et celui qui, dans nos vallées, prendrait le parti du dit malfaiteur et le protégerait devra indemniser la victime. — De plus, si l'un des confédérés en dépouille un autre de ses biens ou lui cause n'importe quel autre dommage, les biens du coupable que l'on pourra saisir dans les vallées doivent être mis sous séquestre pour dédommager la victime conformément au droit. — En outre, nul n'a le droit de saisie envers un autre confédéré, à moins que celui-ci ne soit notoirement son débiteur ou ne se soit porté caution envers lui; et il ne doit le faire qu'en vertu d'un prononcé spécial du juge. — Outre cela, chacun est tenu d'obéir à son juge et doit, s'il est besoin, indiquer de quel juge il relève dans la vallée. Et si quelqu'un refuse de se soumettre au jugement rendu, et que l'un des confédérés subisse quelque dommage du

fait de son obstination, tous les confédérés sont tenus de contraindre à réparation le récalcitrant. — Et surgisse une querelle ou une discorde entre quelques confédérés, si l'une des parties se refuse à tout arrangement par voie judiciaire ou par accommodement, les confédérés sont tenus de prendre fait et cause pour l'autre partie. — Les décisions ci-dessus consignées, prises dans l'intérêt et au profit de tous, doivent, si Dieu y consent, durer à perpétuité; en témoignage et confirmation de quoi le présent acte, dressé à la requête des prénommés, a été muni des sceaux des trois communautés et vallées susdites. — Fait en l'an du Seigneur 1291 au début du mois d'août. »

Contexte historique

Il semble que ce soit la mort de Rodolphe Ier de Habsbourg le 15 juillet 1291 qui ait été à l'origine de cette alliance.

De tels pactes défensifs n'étaient pas rares à cette époque. Sur le territoire de la confédération, le plus ancien cas de populations s'alliant contre leur prince date de 1182 où, lors du Patto di Torre, les communautés du Val Blenio et de la Léventine, dans le Tessin actuel, se sont alliées pour lutter contre les seigneurs di Torre.

On peut également signaler d'autres confédérations qui sont apparues au XIIIe siècle sur le territoire de la Suisse actuelle : la plus connue est la « confédération bourguignonne », centrée sur Berne, qui regroupe une bonne partie de la Suisse occidentale dans un réseau d'alliances hétérogènes et non-perpétuelles (Fribourg, Soleure, Neuchâtel, le Pays de Vaud, le Valais, etc).

Cette alliance des trois cantons, contrôlant la route du col du Saint-Gothard, nouvellement aménagée : Uri, Schwytz, qui donnera plus tard son nom au pays, et Unterwald sera mise en œuvre quinze ans plus tard. Ces cantons confirmèrent leurs envies de liberté lors de la bataille de Morgarten, le 15 novembre 1315, au sud de Zurich, où quelques 1 500 montagnards suisses repoussèrent les troupes (entre 3 000 et 5 000 soldats professionnels) du duc Léopold Ier d'Autriche, seigneur de Habsbourg.

Ce fut l'une des rares occasions, au Moyen Âge, où l'on put voir des communautés paysannes parvenir à s'émanciper de leur suzerain féodal. La victoire de Morgarten renforça la cohésion des trois cantons alpins, qui resserrèrent leur alliance le 9 décembre 1315 par l'adoption du Pacte de Brunnen, rédigé cette fois en allemand. Elle leur rallia les cantons environnants et surtout les villes de Zurich, Bâle et Berne.

Les prédécesseurs de Rodolphe Ier avaient déjà accordé une franchise aux Waldstätten, chose rare car plus souvent accordée à une seigneurerie, mais le but était de s'allier une population gardienne de l'axe du Gothard. En tant qu'empereur, Rodolphe avait été obligé de confirmer les privilèges d'immédiateté octroyés par ses prédécesseurs aux cantons d'Uri et Schwyz, ce qui assurait aux habitants une très large autonomie, mais il n'en cherchait pas moins à renforcer son contrôle sur ses "protégés" par l'intermédiaire de ses agents, les baillis étrangers à la région et recrutés parmi les ministérielles. Les baillis impériaux n'hésitaient pas à intervenir dans les affaires de ces communautés d'hommes libres, jaloux de leur indépendance, à leur imposer de nouvelles charges ou redevances, et à empiéter sur leurs privilèges. Cette intervention permanente des baillis suscita de la part des habitants de vives résistances qui éclatèrent au grand jour au lendemain même de la mort de l'empereur.

Portée contemporaine

Deux différentes utilisations politiques du texte: dans un discours prononcé à l'occasion de la Fête nationale suisse de 2005, pour le 714e anniversaire du pacte, le Conseiller fédéral Christoph Blocher de l'Union démocratique du centre (droite conservatrice) utilise ce pacte pour souligner l'importance du refus de toute domination étrangère proclamé dans le pacte de 1291 :

« L'idée essentielle de ce document historique porte sur la reconnaissance de notre propre responsabilité et sur le refus de toute domination étrangère. À l'époque la question posée était simple. Il s'agissait de savoir qui devrait décider des relations internes des localités autour du lac des Quatre cantons. La réponse donnée à l'État des Habsbourg, apparemment organisé, harmonisé et unifié était une fin de non-recevoir claire et nette. »

En 2007, la présidente de la Confédération Micheline Calmy-Rey du Parti socialiste suisse a prononcé un discours sur la prairie du Grütli pour le 716e anniversaire du pacte. Elle utilise ce pacte à des fins politiques différentes de celles de Christoph Blocher.

« Cette prairie n'est pas une prairie comme les autres. Elle est le symbole de la Suisse. Le symbole de ce qui nous unit. Ici est née la Suisse moderne – sociale, démocratique et diverse. »

Martial Besson
Coordinateur socioculturel

Ils nous ont quittés…

Monsieur Georges MAILLARD
Le 28 juin 2013, résidant à l'unité Les Sittelles. Monsieur séjournait à la Fondation les Baumettes depuis le 5 juillet 2012.

Monsieur Marcel MOTTIER
Le 1er juillet 2013, résidant à l'unité Les Terrasses. Monsieur séjournait à la Fondation les Baumettes depuis le 6 mai 2009.

Madame Gilberte VAN HULLE
Le 16 juillet 2013, résidante à l'unité Les Sittelles. Madame séjournait à la Fondation les Baumettes depuis le 27 juillet 2012

Madame Marguerite HURNI
Le 17 juillet 2013, résidante à l'unité Le Square. Madame séjournait à la Fondation les Baumettes depuis le 7 mars 2012.

Nous témoignons aux familles et aux proches, toute notre sympathie ainsi que nos sincères condoléances.

Les résidants et collaborateurs
de la Fondation les Baumettes

Les familles ont la possibilité de rédiger un texte accompagné d'une photo de leur parent.
Merci de vous renseigner auprès de la coordination socioculturelle s.v.p.

Partenariat exclusif
en Suisse Romande
CURAVIVA

ProConseils sa
solutions
Courtage en assurances

Cédric Schneider
Pl. Dufour 1 – CP 914 – 1110 Morges 1
T 021 802 54 10
F 021 802 54 11

*“ Nous conseillons,
vous décidez ! “*

www.proconseilssolutions.ch
Info@proconseilssolutions.ch

JGS SA

JGS, Just Global Services & Quality Management SA
3975 Bluche (Crans-Montana)

Juste
Garantir un
Soutien professionnel, **S**ans **A**mbiguïté,

à toute entreprise désirant s’engager dans une démarche Qualité volontaire et efficiente.

Mise en place de Systèmes de Management de la Qualité – Conseils – Soutien – Audits - Etat des lieux Reengineering - Expertises - Formation - Soutien dans la gestion documentaire – Gestion de projets Développements QES/TQM/EFQM.

Bienvenue sur notre site :
http://www.jgs.ch
Tél. +41 27 481 94 23 - email : jgssa@jgs.ch

JGS SA

JGS, Just Global Services & Quality Management SA

Galerie de la FONDATION LES BAUMETTES

Nous offrons aux artistes, peintres et photographes la possibilité d’exposer leurs œuvres.
Pour tout renseignement, s’adresser à:
Géraldine Bouclainville, responsable de la galerie

Tél: 021/637.55.55

La Garderie des Baumettes

de trois mois
à l’âge de l’école enfantine...

La responsable,
Mme Viviane Baudat,
est à votre disposition pour vous renseigner.
Tél. 021/637.55.82

http://www.baumettes.ch/garderie.htm

ESPACE PUBLICITAIRE LIBRE

Marisa Valentino

salon de coiffure

Mercredi – Jeudi – Vendredi
Matin : 08 h. 30 – 12 h.00
Après-midi : 13 h. 30 – 17 h. 00

Tél. 021 / 637 55 68
Natel 078 / 606 09 84
Avenue des Baumettes 120 – 1020 RENENS

Jean-Claude ANDREY
Maîtrise fédérale
Installations sanitaires SA

Tél. 021/ 861 36 00

Fax 021/ 861 09 95

Rue de la Gare 8
1305 Penthalaz

MACONNERIE GENERALE
BÂTIMENT & GENIE CIVIL

BLONDEL et JAQUES sa

Entreprise certifiée ISO 9001

TRANSFORMATIONS, RÉNOVATIONS, AMÉNAGEMENTS

1023 CRISSIER
Tel 079 606 26 18
Fax 021 636 31 44
www. blondel-jaques.ch

1028 PRÉVERENGES
Tel 021 802 41 44
Fax 021 802 41 45
info@blondel-jaques.ch

Schumacher
PrintSystems

Fritz Schumacher SA
Rte du Châtelard 50 • cp 235 • 1018 Lausanne 18 • Tél. 021 643 90 90

4053 Bâle
Tél. 061 227 91 00

3008 Berne
Tél. 031 382 13 13

6004 Lucerne
Tél. 041 240 81 85

3942 Rarogne
Tél. 027 934 30 80

9000 St-Gall
Tél. 071 245 44 78

8038 Zurich
Tél. 044 482 81 81

saveurs d'origine

saveurs d'origine s.à.r.l. | tél. 021 907 25 20
rte de palézieux 3 | fax 021 907 25 21
1610 oron-la-ville | info@saveurshop.ch

Importateur exclusif

Café artisanal
www.saveurshop.ch
grain
moulu
pastilles

LAVOTEL
www.lavotel.ch

Hôtellerie
Gastronomie
Soins et Santé
Vêtements de travail

Ch. de la Vuarpillière 35
1260 Nyon

www.lavotel.ch

Tél. 022/361.71.21 Fax 022/361.84.73